

ASSEMBLEE GENERALE ELV ANNEE 2018-2019

11 MAI 2019 – LA BAULE ESCOUBLAC

L'Assemblée Générale de l'association Estuaires Loire & Vilaine s'est réunie à La Baule le 11 mai 2019.

16 adhérents sont présents, 10 pouvoirs ont été enregistrés. Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée Générale étant de 48, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer (La plus grande partie des adhésions est effectuée durant la période estivale).

Le président Jean-Claude MENARD ouvre la séance à 10H00 et présente le rapport d'activité de l'association. Le Trésorier Jean-Pierre RIGAULT poursuit en exposant les bilans financiers pour l'année 2018 et en évoquant les orientations budgétaires pour l'exercice à venir.

Jean-Claude MENARD présente ensuite Carla LANTELME qui effectue une mission de service civique au sein de l'association. Ils retracent ensemble les activités de l'année écoulée et envisagent les projets à venir.

RAPPORT MORAL et D'activité, les principales actions d'ELV

Les dragages pour une valorisation à terre des déchets.

Les dragages représentent une pollution anthropique majeure entre Loire et Vilaine. Essentiellement par les effets de turbidité de colmatage et d'étouffement des milieux vivants.

→ Différentes formes de dragages sont présentes entre Nantes et Saint-Nazaire (7 millions de tonnes par an).

- Samuel Champlain : Dragage et clapage au large – 8 500 m³ d'eau et de sédiments transférés
- Le Milouin : décolle les vases sédimentaires, technique du jet set, elles sont récupérées par le Samuel Champlain
- André Gendre : Dragage stationnaire proche de la technique « à l'américaine » interdite , lors du jusant, il pompe la vase et l'eau pour refouler le tout dans l'estuaire (3 millions de tonnes extraites par an) = Très condamnable car alimente le bouchon vaseux (passe de 25 km à 40 km de long) et colmate les îlots à laminaires de la baie de la Baule

→ **Le constat** : Forte disparition des populations de laminaires dans la baie de la Baule due aux dragages dans l'estuaire.

→ **Réflexion sur un an** pour trouver des solutions afin de valoriser à terre les déchets : collaborations mises en place avec le Grand Port autonome, des entreprises, universités...

→ Essayer de lier les intérêts de chacun.

→ En amont de Nantes, les sédiments transportés par le fleuve sont à dominante sableuse, tandis

que l'estuaire a une dominante vaseuse et argileuse. Il serait donc intéressant d'envisager un traitement par cribleuse sélectionnant à différents niveaux les graviers Le sable de 4 mm recherché par les sabliers et au niveau inférieur les vases et sables fins.

→ Vases propres : Normes N1 non dépassées. Peu de métaux lourds . Aucune trace de plomb trouvé, en revanche, la présence de taux d'argent a été détectée (travaux de Chiffolleau).

→ **Les questions à résoudre :**

- Beaucoup de tonnage par an et le rapport sable/vase est conséquent. (?)
- Le taux de salinité est très important, ce qui induirait un traitement supplémentaire. En réalité cette salinité importante nécessiterait de mettre en œuvre de grandes quantités d'eau pour rincer ces sédiments avant qu'ils puissent être utilisés, notamment dans les domaines de la construction ...

→ **Propositions**

vases désalées :

→ valorisation locale possible, création d'emplois , entreprises artisanales, construction en terre/paille (torchis), briques crue et peut être cuites briques monomur.. Le social devrait être pris en compte 80 personnes travaillent au dragage, une formation différente devrait être engagée pour valoriser les sédiments..

→ Réflexion engagée avec différents partenaires, universités, CEREMA, ADEME, et autres entreprises travaillant la brique, architectes..

Vases salées

Les zones de submersion : rabaisser les digues ou remonter les talus en proposant d'ajouter des argiles salées. Sous couche dans les parkings, routes...

→ **Valeur d'exemple pour le port maritime Nantes/Saint-Nazaire et expérience novatrice..**

Les inventaires de macroalgues sur le plateau du Four en collaboration avec le MNHN de Concarneau.

→ 3 points d'étude : 1 .**Goué Vaz**, 2. **zone à Hyperborea**, 3 .**zone à cystoseires**.

→ Après l'événement Xynthia des macroalgues laminaires ont totalement disparues d'une zone sur le plateau du Four, une espèce, les cystoseires, avaient colonisées les galets et roches. Il s'agit de savoir quelle est la résilience d'un milieu perturbé par des événements naturels ou anthropiques...C'est le but de ces inventaires..

→ Les sciences participatives apportent de l'expérience : mais dans ce domaine particulier qui est le nôtre elles nécessitent aussi des connaissances spécifiques liées au milieu dans lequel elle sont pratiquées, notamment en terme d'aisance, de sécurité, ...

Les cultures d'algues /moules sur les filières associées.

→ Idée portée par quelques jeunes mytilculteurs : les moules sur filières sont plus en profondeur que les moules sur bouchots. Et les algues peuvent apporter un plus à la biodiversité et à la qualité des eaux.

→ Au Japon : Association obligatoire de 3 cultures (algues/moules/poissons).

→ Encouragée par les scientifiques de Roscoff et par ELV, mais critiquée par la majorité des mytilculteurs. La démarche suscite aussi du scepticisme de la part de certains professionnels de la filière et qui par exemple qui préféreraient augmenter le nombre de bouchots» ?

→ Le Projet est mis en parenthèse pour le moment. Des recherches de solutions alternatives sont en cours pour l'utilisation de matériel plastique pour protéger les moules de la prédation des goélands sur les bouchots

La croissance bleue.

→ Action portée par les Pays de la Loire : développement économique et industriel, social et environnemental. Mais ne prend pas en compte les impacts par exemple environnementaux de chaque activité

→ Plusieurs réunions sur les questions de l'innovation, du développement du tourisme des EMR

→ Problème : contradiction d'une croissance bleue non maîtrisée sur le plan environnemental avec les objectifs Natura 2000 et DCSMM (Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin)

Rapport financier

→ Financements obtenus grâce aux adhésions (68 adhérents en 2018) et à deux partenariats . Les partenariats augmentent les échanges et le niveau d'information.

→ **Bilan financier : solde positif de 4 436,80 euros pour l'année 2018 avant règlement du service civique et frais de déplacement.**

→ ELV sort du huit clos associatif et se dirige vers des gens non naturellement attirés par ce domaine. Idée à court terme 2019 : établir une information sur le milieu marin avec les 16 000 adhérents d'un partenaire ..

→ Le développement de l'association tient à l'investissement des adhérents et des membres du CA.

Dans les questions posées, pourquoi ne pas embaucher deux services civiques à l'avenir ? Réflexion et proposition que l'association évolue vers une professionnalisation, étudiants cherchant des financements et proposant en contre partie des études en mer, des animations, la gestion d'un site !

Question diverses

La parole est donnée à Mr Alain Doré, Président de l'association PROSIMAR, qui fait le point sur l'implantation des éoliennes sur le banc de Guérande et le recours devant le conseil d'état..

La parole est ensuite donnée à ...Mr Rémy Gautron, Président de la Fédération Presqu'ile Environnement, qui soutient par ailleurs des actions fortes dans le domaine environnemental ..

1. Il revient sur les problématiques liées au plomb dans les marais salants.
2. il revient sur la conférence récente portant sur les pesticides.
3. Il s'interroge sur l'impartialité de l'opérateur retenu pour l'animation du COPIL NATURA 2000 Plateau du Four et fait part de ses réflexions sur l'intérêt qui se serait fait jour dans le cas où une association comme Bretagne Vivante avait été retenue pour cette animation.
4. Souhait que le CR soit envoyé en même temps que la convocation à l'AG